

Espagnol LVA Banque IENA Session 2023

128 candidats ont composé (196 en 2022 ; 242 en 2021)

Moyenne de l'épreuve : 11,38 (11,50 en 2022 ; 10,49 en 2021)

Écart-type : 2,73 (3,41 en 2022 ; 3,58 en 2021)

La baisse très sensible du nombre de candidats observée sur les deux sessions antérieures se poursuit et s'amplifie : elle est cette année de l'ordre de 35% par rapport à 2022.

La moyenne de l'épreuve reste comparable à celle des années précédentes.

L'article choisi comme support, intitulé *La ley de memoria y la memoria sin ley* (La loi de mémoire et la mémoire sans loi) avait été publié en octobre 2022 dans le journal en ligne espagnol *elDiario.es*. Il s'agit d'une tribune d'Isaac Rosa consacrée à l'approbation deux jours auparavant de la loi de mémoire démocratique à l'initiative du gouvernement de coalition de Pedro Sanchez. L'auteur, collaborateur habituel du journal et par ailleurs romancier dont une partie significative de l'œuvre est consacrée à la mémoire et au rapport de l'Espagne démocratique à la guerre civile et à la dictature franquiste, salue l'adoption de la nouvelle loi de mémoire démocratique, mais l'accueille avec scepticisme et formule quelques réserves car il la considère encore insuffisante en regard du travail de vérité, justice et réparation dû aux victimes.

En réponse à la **question 1** de compréhension, qui portait précisément sur « l'utilité de la loi de mémoire historique », les candidats ont pu s'appuyer sur les divers points présents dans l'article pour étayer leur réponse : une loi qui s'inscrit dans le sillage de loi de mémoire historique de 2007 et ne rouvre pas les blessures du passé contrairement aux accusations de l'opposition. Isaac Rosa mettait par ailleurs l'accent sur le combat mené depuis des années par les familles des victimes de la guerre civile et de la dictature, des militants et des représentants de la société civile à divers titres, aussi importants à ses yeux que le texte législatif pour la construction de

la mémoire démocratique. Il s'agissait, pour bien répondre à cette question, d'utiliser en les reformulant les éléments pertinents du texte. Dans quelques copies, le scepticisme d'Isaac Rosa tout en nuances, a été compris comme un rejet de la loi dans son ensemble ou de son opportunité, ce qui constituait un contresens.

Pour l'essai (**question 2**), qui portait sur la nécessité actuelle de la mémoire démocratique dans le monde hispanique, on attendait des candidats qu'ils commentent l'intérêt et l'actualité de la question. Les exemples de politiques mémorielles ne manquaient pas pour montrer en quoi la mémoire démocratique concerne le présent des sociétés espagnoles et latino-américaines. Certains candidats n'ont pas ou trop peu pris en compte l'Amérique latine, d'autres ont au contraire su évoquer le conflit des mémoires et les tensions alimentées par un passé traumatique dans plusieurs pays hispanophones. Débats et affrontements autour de la nouvelle loi en Espagne, rapport au passé en Amérique latine (Amérique centrale, pays du Cône Sud), lois de mémoire et justice transitionnelle, éducation et connaissance du passé, fonctionnement des démocraties et présence de partis et courants nostalgiques de l'autoritarisme ou des régimes dictatoriaux, ... Les exemples empruntés à cette réalité, la connaissance de l'actualité, utilisés pour appuyer l'argumentation ont permis de valoriser les meilleures copies.

En **version**, le texte n'a pas posé de problème majeur et a semblé d'une difficulté adaptée à une épreuve de LVA. La dernière phrase, plus longue et syntaxiquement plus complexe, n'a pas toujours été bien rendue. Nous la reprenons à titre d'exemple, suivie d'une traduction possible: *« Luego descienes al detalle, la letra pequeña, y te encuentras mucha “comisión técnica” que estudiará el asunto, aplazamientos de temas por concretar, fórmulas indefinidas, y ausencias que explican la resistencia de algunos socios de gobierno.*

Mais ensuite, on entre dans le détail, les petits caractères, et on trouve beaucoup de « commissions techniques » qui étudieront le cas, de reports de sujets à traiter, de formules indéfinies et des oublis qui expliquent la résistance de certains partenaires gouvernementaux. » Dans certaines copies, les connaissances lexicales sont trop fragiles pour des LVA. La conjugaison espagnole pose un problème à de nombreux candidats, celle du français également ainsi que l'emploi des modes et temps verbaux (dont l'utilisation des temps du passé).

En **thème**, sans surprise, le texte à traduire exigeait, pour être bien rendu, la maîtrise de la conjugaison, des fondamentaux de la syntaxe de l'espagnol, la connaissance d'un lexique adapté et varié. L'exercice est parfois très bien réussi. À l'inverse, certains candidats ne connaissent pas le vocabulaire courant, propre ici à l'actualité politique chilienne (très présente

dans la presse, dans les mois qui avaient précédés l'épreuve) et aux difficultés rencontrées par le président Boric. La connaissance de la conjugaison espagnole, toujours essentielle, n'est pas toujours suffisante et nous incitons donc les futurs candidats à ne pas négliger cet aspect de l'apprentissage et de la maîtrise de la langue.